Fiche pratique 4

Risque Chute de hauteur

Situations où les salariés travaillent ou se déplacent à proximité du vide.

Si vous cochez « Oui », ce risque doit être reporté dans votre Document Unique.

NOTES

Etes-vous concerné ?

☐ Oui ☐ Non

- Unité(s) de travail concernée(s) :

- Situations dangereuses repérées dans l'entreprise :

Effets sur la santé

- Entorse
- Fracture
- Traumatisme crânien
- Décès...

Exemples de situations dangereuses

- Utilisation de marchepieds, escabeaux, échelles, échafaudages, plateformes roulantes...
- Utilisation d'escaliers
- Travail à proximité d'une trappe, puits, trémie, fosse, bassin, tranchée...
- Accès et travail sur toiture
- Bâchage de véhicules poids lourds...

Exemples de mesures de prévention

- Sensibiliser/former les salariés au risque
- Utiliser des équipements de protection collective (garde-corps, moyens d'accès sécurisés, filets de sécurité...)
- Signaler les zones dangereuses
- Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) : harnais avec système d'arrêt de chute, ligne de vie...
- Effectuer des vérifications périodiques du matériel